

Synthomer Limited  
Central Road, Templefields  
Harlow, Essex CM20 2BH  
Royaume-Uni  
Tél : +44 (0) 1279 436 211  
Fax : +44 (0) 1279 444 025

[www.synthomer.com](http://www.synthomer.com)

Synthomer Deutschland GmbH  
Werrastraße 10  
45768 Marl  
Allemagne  
Tél : +49 (0) 2365 492552  
Fax : +49 (0) 2365 491604222

[www.synthomer.com](http://www.synthomer.com)



## Numéros d'enregistrement REACH

Depuis le 1er décembre 2010, de nombreuses substances ont été enregistrées conformément à la réglementation REACH.

Dans certaines circonstances, les numéros d'enregistrement doivent être communiqués par l'intermédiaire de la chaîne d'approvisionnement. Cela est réalisé via fiches de données de sécurité ou autres documentations fournies par le fournisseur pour permettre d'identifier les mesures de gestion des risques appropriées quand une fiche de données de sécurité n'est pas obligatoire. Aucune communication supplémentaire du numéro d'enregistrement n'est requise par la loi et Synthomer inclura les numéros d'enregistrement sur ses fiches de données de sécurité lorsque cela sera considéré comme obligatoire par la réglementation REACH.

La majorité des produits que Synthomer manufacture sont des mélanges (préparations) et en tant que tels ne possèdent pas de numéro d'enregistrement REACH spécifique. Dans le cadre de la réglementation REACH, une communication complète de la composition n'est pas obligatoire. Toutefois, conformément à la réglementation de la commission 453/2010\*, certains composants de préparation doivent être identifiés dans la Section 3 de la fiche de données de sécurité (Composition/Informations sur les composants). Pour les composants non identifiés dans la Section 3, le numéro d'enregistrement REACH sera fourni s'il est disponible.

Les numéros d'enregistrement peuvent ne pas être disponibles pour toutes les substances indiquées sur la fiche de données de sécurité pour les raisons suivantes :

- La substance est exempte de tout enregistrement.
- Le numéro d'enregistrement n'a pas encore été envoyé par le fournisseur en amont.
- Il s'agit d'une substance en cours de traitement soumise à un délai d'enregistrement ultérieur.

Les producteurs ou les importateurs de faibles volumes de substances en cours de traitement bénéficient de délais d'enregistrement étendus à 2013 et 2018 et leurs produits ne possèdent pas encore de numéro d'enregistrement. De telles entreprises demeurent des fournisseurs légitimes dans le cadre de la réglementation REACH, à condition qu'elles aient rempli leurs obligations de pré-enregistrement.

Synthomer opère un programme de sélection strict de matières premières pour s'assurer que toutes les substances pertinentes contenues dans ses produits sont conformes à la réglementation REACH. Dans certains cas, Synthomer a ainsi enregistré certaines substances elle-même. Synthomer est par conséquent en mesure de fournir d'autres preuves de conformité des produits à la réglementation REACH pour les cas où la communication du numéro d'enregistrement n'est pas requise.

---

**Ruth King**

Coordinatrice REACH rattachée aux affaires réglementaires